

60520 - Subventions diverses

Proposition de répartition du Fonds de soutien à la vie locale

CP/2019/594

Service chef de file :

A6 - Secrétariat général

A620 - Direction des services de l'Assemblée

Résumé :

Le présent rapport a pour objet de proposer à la Commission Permanente de décider de la répartition des dotations cantonales et de l'enveloppe départementale du Fonds de soutien à la vie locale (FSVL).

Le présent rapport a pour objet de proposer à la Commission Permanente de décider de la répartition des dotations cantonales et de l'enveloppe départementale du Fonds de soutien à la vie locale (FSVL).

Je vous demande de bien vouloir adopter le projet de délibération suivant :

La Commission Permanente du Conseil Départemental, statuant par délégation et sur proposition de son président, décide dans le cadre de la répartition du fonds de soutien à la vie associative, d'attribuer des subventions d'un montant total de 141 102 € aux bénéficiaires figurant dans les tableaux annexés à la présente délibération, dont :

- Dotations cantonales : 139 602 €

- Enveloppe départementale : 1 500 €

Par dérogation au dispositif pris par délibération n°CD/2018/057, les tiers bénéficiaires du Fonds de Soutien à la Vie Locale peuvent percevoir plus d'une subvention par an. Les subventions de fonctionnement et d'investissement s'adressent indifféremment à l'ensemble des bénéficiaires du Fonds.

Strasbourg, le 22/11/19
Le Président du Conseil Départemental

A handwritten signature in black ink, consisting of a stylized 'F' followed by a long, sweeping horizontal stroke that curves upwards at the end.

Frédéric BIERRY